# Anne de France (1461-1522), dame de Beaujeu, duchesse de Bourbon, régente de France :

## un cas décole pour la recherche sur les femmes et le pouvoir

Éliane VIENNOT Université Jean Monnet de Saint-Etienne Institut Universitaire de France

Personnage à la fois majeur pour son rôle politique et digne du plus grand intérêt pour sa contribution à la vie des Lettres, la fille aînée de Louis XI présente diverses caractéristiques très représentatives de « loautorité déclinée au féminin » sous loAncien Régime ó mais aussi de la sousestimation dont cette problématique a souffert durant la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle. Pour traiter de ces deux volets, je commencerai par retracer le chemin, long et détourné mais riche døenseignements, par lequel je suis arrivée jusquoù elle comme sujet de recherche, ce qui me permettra døune part døvoquer plusieurs de ses consò urs, et døautre part de mettre en évidence quelques-uns des principaux obstacles à franchir lorsquøon søintéresse à la question du genre en matière dœxercice de lœautorité, suprême ou non. Jœvoquerai ensuite la réception particulière døAnne de France, qui incarne magistralement løun des deux principaux types de femmes de pouvoir que løhistoriographie nous a légués, à savoir, à côté des « trop visibles », celles qui le sont trop peu. Je fournirai ensuite quelques éléments de sa vie, de son ò uvre et de son mécénat, en me bornant à mettre en valeur ceux qui peuvent la faire considérer comme un « cas décole », bien que chaque histoire de femme ayant exercé le ou du pouvoir vaille dœrtre considérée pour elle-même, tant les questions de personnalité et le hasard des événements sømbriquent dans les questions institutionnelles, culturelles et politiques.

## Parvenir au sujet : une gageure

Anne de France paraît au premier abord à løpposé de la première princesse sur laquelle ont porté mes recherches: Marguerite de Valois (1553-1615), fille de Henri II et de Catherine de Médicis, sò ur de Charles IX et de Henri III, première épouse de Henri IV, *alias* la Reine Margot, à laquelle jøai consacré ma thèse avant de travailler à la publication de ses ò uvres complètes. À bien y regarder, pourtant, les deux approches ont débuté par une même difficulté à saisir løintérêt de se pencher sur ces femmes. Cøest en effet par hasard que jøai découvert quøil y avait de la recherche à

faire sur Marguerite de Valois, tellement, dans les années 1980, son mythe obscurcissait son personnage historique. De fait, jøavais passé presque toute løannée de ma maîtrise, consacrée aux *Mémoires* de Brantôme, sans me rendre compte que la « reine de Navarre et de France » à qui il les avait dédiés, et dont il parlait avec løadmiration la plus vibrante, était la gourgandine de luxe fatale à ses amants dont tout le monde pouvait lire les aventures dans le roman døAlexandre Dumas ou les *Histoires døamour de løhistoire de France* de Guy Breton. Ayant fini par renouer les fils, jøai voulu savoir ce qui avait bien pu se passer, entre le XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du XX<sup>e</sup>, pour quøun tel fossé se soit creusé entre les deux images, et cøest à cette exploration que je pensais consacrer ma thèse.

Ce travail moa confrontée aux transformations et manipulations doimages effectuées au cours des siècles sur les femmes mêlées au pouvoir ó phénomène que toute personne søintéressant à elles doit søattendre à rencontrer, quelle quøen soit løorientation : de bonnes vivantes peuvent être transformées en bigotes, des femmes austères en grandes amoureuses, des politiques prudentes en écervelées; certaines peuvent avoir tenu loaffiche pendant des siècles avant doêtre mises au placard, døautres peuvent devenir des stars après des siècles døinsignifiance, etc. Mais ce travail møa également permis de découvrir une à uvre, dont ni Dumas ni Breton ne parlaient, et que ni la culture scolaire ni løenseignement universitaire ne møavaient préparée à soupçonner læxistence. Marguerite de Valois est en effet lœutrice de poésies, dœune correspondance volumineuse et remarquable, ainsi que de plusieurs textes en prose, dont des Mémoires qui, ayant été un best-seller du XVII<sup>e</sup> siècle, sont à lørigine du genre des mémoires aristocratiques<sup>1</sup>. Jøai donc découvert, derrière le personnage mis en scène dans une foison de romans et de travaux plus ou moins sérieux, une femme qui avait joué un rôle très important sur le plan politique et culturel, dont la postérité lœuvait délestée au profit døune très longue liste døamants et de quelques méfaits bien noirs. Rien de tout cela ne caractérise Anne de France, on le verra, si ce nœst la disparition ó absolue ou presque ó de la femme réelle du paysage historique contemporain.

Le second sujet qui mon préparée à la rencontrer est la brochette de « femmes do État » mentionnée dans les textes des contemporains de Marguerite de Valois, qui pour sa part ne fait pas du tout la *une* des gazettes durant sa vie, et que seul le succès de ses *Mémoires* a transformée en sujet de rêverie. En revanche, les femmes de certaines grandes familles sont au XVI e siècle la cible des pamphlétaires et lobjet de réflexions récurrentes sous la plume des diplomates, des mémorialistes, puis finalement des historiens du siècle suivant. Les plus en vue sont certainement les princesses de Guise, la branche cadette de la famille de Lorraine naturalisée française au début du XVI e siècle : les trois premières duchesses, Antoinette de Bourbon, Anne do Este, Catherine de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>. Ce texte présent dans toutes les grandes collections de Mémoires du XIX<sup>e</sup> siècle, mais réédité seulement trois fois au suivant, nouvait guère retenu que locatention des historiens avant que je moy intéresse; les notices laissées par Sainte-Beuve (1842) et Saint-Marc Girardin (1862), bien quo affichant une approche plus littéraire, ne contiennent que des considérations sur les capacités des femmes à écrire ou à dire la vérité, aux genres qui leur sont les plus propres, etc.

Clèves, épouses mais surtout veuves des trois premiers ducs (auxquels elles ont survécu en moyenne quarante ans!), et aussi certaines de leurs filles ou de leurs belles-filles, qui ont joué un rôle majeur dans une Europe marquée par les guerres de religion ó cette famille sœtant fait le champion du camp catholique<sup>2</sup>. Cœst dœailleurs à propos de lœune dœlles, Catherine-Marie, duchesse douairière de Montpensier, fille døAnne dœEste et sò ur du Balafré, véritable ministre de la propagande durant la dernière guerre civile et religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle, que læxpression « femme døÉtat » (ou plus exactement « grande femme døÉtat ») surgit sous la plume de Brantôme<sup>3</sup>. Là encore, impossible de deviner leur rôle en lisant les ouvrages døhistoire publiés au siècle dernier. Pour donner un exemple de ce masquage, je citerai le volume consacré à la Renaissance de læHistoire de France Hachette, signé Emmanuel Le Roy Ladurie (LøÉtat royal, 1987), qui nøévoque aucune autre princesse de la famille, et qui ne dit dælle, en tout et pour tout, que ceci : « løhystérique duchesse de Montpensier, sò ur de Henri de Guise, søest munie dœune paire de ciseaux døor pour couper les cheveux du roi Valois, et pour mieux le réduire ainsi à løétat de moine découronné » 4. Soit trois lignes incompréhensibles, sur 350 pages dœun grand in-folio!

Contrairement à Marguerite de Valois, personnage relativement solitaire et dont les longs déboires sœxpliquent en partie par une position en porte-à-faux sur lœchiquier politique (entre la famille royale de France, catholique, et celle de Navarre, protestante), ces femmes mont appris, outre que les plus grandes actrices de lænistoire pouvaient être complètement absentes des Histoires de France récentes, ce quœst un clan: à quel point elles peuvent y être importantes (lorsque les hommes sont occupés sur divers terrains døpération, ou lorsquøil søngit de négocier, tandis quøils ont les armes à la main), voire dominantes (lorsque ces hommes sont morts et que les héritiers mâles suivants sont trop jeunes pour diriger, ou adultes mais conscients de leur compétence et désireux de sønppuyer sur elles).

Le troisième sujet qui mon conduite à Anne de France ó directement celui-là ó est une interrogation sur la formation politique des femmes que jonvais repérées pour avoir eu une carrière politique remarquable : la mère de Marguerite, Catherine de Médicis, régente à diverses reprises, au pouvoir seule ou avec ses fils durant une trentaine données ; Diane de Poitiers, sa rivale dans le cò ur de Henri II, qui gouverna douze ans aux côtés de son royal amant ; loarrière-grand-mère de Marguerite, Louise de Savoie, deux fois régente, au pouvoir avec son fils François I<sup>er</sup> durant les seize premières années de son règne ; Anne do Heilly de Pisseleu, duchesse do Étampes, compagne du même François et au pouvoir avec lui durant les seize années suivantes ; Marguerite do Angoulême, fille de Louise et sò ur de François, reine de Navarre par son second mariage, qui

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>. Voir Éliane VIENNOT, « Veuves de mère en fille au XVI<sup>e</sup> siècle : le cas du clan Guise », in N. Pellegrin & C. Winn (dir.), *Veufs, Veuves et veuvage dans la France déAncien-Régime,* Paris, H. Champion, 2003.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>. Brantome, *Recueil des dames, poésies et tombeaux*, éd. Étienne Vaucheret, Paris, La Pléiade, 1991.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>. Emmanuel Le Roy Ladurie, *LøÉtat royal*. Vol. 2 de l*øHistoire de France Hachette*, Paris, Hachette, 1987, p. 270.

gouverna aux côtés de son frère et sa mère avant de co-administrer son propre pays ; sa fille Jeanne døAlbret (la mère de Henri IV), reine héritière de Navarre ; sa fille Catherine de Bourbon, qui dirigea la Navarre pendant que son frère combattait pour le trône de France ; Marie de Guise, reine døÉcosse et régente de ce pays au nom de sa fille Marie Stuart, durant dix-huit ans. Cohorte à laquelle on peut encore ajouter deux étrangères francophones : Marguerite døAutriche, fille de Maximilien I<sup>er</sup> et de Marie de Bourgogne, gouvernante des Pays-Bas durant vingt-trois ans ; Marie de Hongrie, sa nièce, qui lui succéda à cette place durant vingt-cinq.

Si løon imagine bien comment les filles élevées auprès de leur mère ou leur tante ont pu recevoir døelles leur formation, il est moins évident de saisir comment les reines déracinées ou les femmes issues de milieux non princiers furent initiées à la politique. Or quand on se penche sur cette question, on observe des filiations concrètes, qui ressortissent à des pratiques délibérées, voire théorisées comme on le verra plus loin. Anne døHeilly, par exemple, fut « nourrie » par Louise de Savoie : avant de devenir la maîtresse de son fils, elle avait été fille døhonneur dans sa maison. Catherine de Médicis, elle, arrivée en France à quatorze ans pour épouser le second fils de François I<sup>er</sup>, fut prise en charge par sa sò ur et sa maîtresse. Quant à Diane de Poitiers, elle fut en partie élevée par Anne de France ó comme Louise de Savoie, comme Marguerite døAutriche, et vraisemblablement aussi comme Philippe (ou Philippa) de Gueldres, belle-mère de la première duchesse de Guise, Antoinette de Bourbon, qui elle-même forma sa fille Marie (la future reine døÉcosse), et très vraisemblablement, en même temps une kyrielle døautres princesses du clan qui furent toutes fort actives en politique, sa petite-fille Catherine-Marie de Lorraine ó løartiste des ciseaux !

« Vraisemblablement », « très vraisemblablement ». Ce mot søimpose à tous les stades, quasiment, de ce quøon peut dire sur ces femmes ó quøelles fassent partie de la catégorie pléthorique des « effacées » ou du petit club des très visibles, et qui ne font généralement løbjet que de biographies répétitives où abondent invraisemblances, légendes et ragots. Løune des principales difficultés, en effet, de la recherche sur løx autorité au féminin », au-delà des méfaits que la postérité a infligés à ses agentes, cøest la minceur du travail réalisé sur elles ó y compris lorsquøil existe de très nombreuses sources.

## Le sujet : løétat du savoir à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

Le cas døAnne de France est à cet égard exemplaire. Issue de la famille royale, impliquée dans la vie politique au plus haut niveau durant quarante ans, contemporaine de løintroduction et du développement de løimprimerie, commanditaire de nombreux textes, autrice elle-même, elle est étudiable à travers døinnombrables sources de différents statuts. Elle a døailleurs fait løobjet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de plusieurs recherches importantes, qui ont débouché sur des publications

majeures : døabord ses deux textes en prose connus, dont løéditeur, A.-M. Chazaud, reproduisait les miniatures ornant le manuscrit original, fournissait en annexe la liste des livres conservés au château de Moulins døaprès des inventaires, et faisait suivre le tout døune « introduction grammaticale » sur la langue døAnne (Moulins, 1878). Ensuite deux excellentes monographies : løEssai sur le gouvernement de la Dame de Beaujeu de Paul Pélicier (Chartres, 1882) et Anne de France, duchesse de Bourbonnais, et Louis XII de René de Maulde La Clavière (Paris, 1885). Enfin, à ces trois ouvrages fondamentaux søajouta, entre 1898 et 1905, la publication de quatre gros volumes de lettres de Charles VIII, roi au nom duquel Anne avait exercé le pouvoir et auprès duquel elle était demeurée toute sa vie.

Sur cette belle lancée, le premier quart du XX° siècle vit paraîtreí une biographie. Løouvrage est intitulé *Anne de Beaujeu, roi de France* (Paris, 1925). Il est signé de Jeanne døOrliac, une romancière pour læssentiel, quoiquœlle ait écrit quelques autres biographies de femmes de pouvoir. Un demi-siècle plus tard, la liste sæst enrichie deí deux ouvrages: *Anne de Beaujeu* døHedwige de Chabannes et Isabelle de Linarès (Paris, 1955) et *Anne de Beaujeu, reine sans couronne* de Françoise Provence (Verviers, 1961). Une recherche rapide sur les noms des signataires fait apparaître que ces femmes ne sont aucunement spécialistes de la vie politique de la Renaissance. Les deux aristocrates du premier livre ont signé, pour la première quelques romans, pour la seconde rien døautre. La rédactrice du deuxième livre søinscrit pour sa part dans la longue lignée des auteurs (et autrices) « mercenaires », ce qui nøempêche peut-être pas un certain intérêt pour le sujet: outre quelques titres comme *Jælève mon chien* et *Jælève mon chat*, elle a à son actif une biographie de Rose Bertin, la modiste de Marie-Antoinette, et une autre de Désirée Clary, la protégée de Napoléon qui coiffa brièvement la couronne de Suède. Les deux livres sont en outre fort brefs: 159 pages pour le premier, 156 pour le second ó paru dans la collection « Marabout Mademoiselle ».

Encore un bon quart de siècle, et paraissent coup sur coup quatre ouvrages: trois monographies et des Actes de colloque. Le premier livre, *Anne de Bourbon, roi de France* (Paris, 1978), de Jean-Charles Varennes, est le fait døun érudit qui a signé quelques autres études sur le Bourbonnais. Le second, *Anne de Beaujeu, ou la passion du pouvoir* (Paris, 1980), signé Marc Chombart de Lauwe, est semble-t-il løunique ouvrage de son auteur. Le troisième, *Anne de France*, 1461-1522 (Paris, 1986), est signé døun historien de løart peu spécialisé, Pierre Pradel. Le quatrième, *Anne de Beaujeu et ses énigmes* (Villefranche sur Saône, 1984), provient døune rencontre organisée par løacadémie de Villefranche en Beaujolais. On note également, un peu plus tard, une thèse de doctorat soutenue à løUniversité Paris IV en 1992, *Le Mécénat døAnne de France*, *duchesse de Bourbon, ou la vie artistique à la cour de Moulins*. Une thèse non publiée, dont

løautrice, Suzanne Heedene-Baron, nøa pas poursuivi ses recherches ó ou du moins ne søest pas donné les moyens de les faire connaître.

Il convient døajouter à cette production deux ou trois brochures confidentielles de moins de cent pages, produites au fil du siècle, et quelques articles, parus pour løessentiel au cours des années 1980, dans des revues de très faible diffusion, comme le *Bulletin de la Société døÉmulation du Bourbonnais*, le *Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, le *Bulletin des Amis de Montluçon*, etc. Autant dire quøon nøen savait guère plus sur cette princesse à la fin du xx<sup>e</sup> siècle quøà la fin du précédent ó y compris parmi le tout petit public des universitaires et chercheurs spécialisés dans la vie politique ou littéraire de la Renaissance. Ce qui explique que la maison Slatkine ait remis en circulation løétude de Pélicier en 1970 et løédition de Chazaud en 1978 ; et que la maison Tallandier ait réédité la biographie de Chombard de Lauwe ó pourtant assez piètre ó quinze ans après sa première parution, en 1995.

Attristant en soi, ce bilan est riche dœnseignements quant au traitement des sujets « Anne de France » en particulier, et « femmes de pouvoir » en général. Cette production présente en effet des caractéristiques qui doivent être décryptées, et qui marquent la réception de bien dœutres femmes relevant de cette problématique, à savoir :

- Souvent de bonnes études entre les années 1880 et la première guerre mondiale, qui témoignent døun véritable intérêt pour la recherche dans ce domaine. En réalité, il y a eu sous la troisième République ó non pas en raison de son avènement, mais en raison de løessor du mouvement féministe à partir des années 1860 ó une floraison sans précédent døétudes sur løhistoire des femmes, et notamment sur løhistoire des femmes au pouvoir.
- Souvent un grand silence, ensuite, jusque dans les années 1980, au-delà des quelques années qui suivent la première guerre mondiale ó la curiosité à la base des recherches survivant, chez les acteurs et actrices mobilisées, aux événements qui løanéantissent pour les nouvelles générations. Au-delà, également, de quelques ouvrages généralement médiocres, réalisés par des personnalités locales (ici : Moulins, le Bourbonnaisí ), ou par des femmes de lettres vraisemblablement curieuses et motivées par le sujet, mais nøayant pas bénéficié døune formation intellectuelle suffisante pour soutenir leurs ambitions, et sans moyens institutionnels pour les faire reconnaître.
- Løinintérêt, voire la méfiance de la « nouvelle histoire des femmes » pour le sujet « femmes de pouvoir », et tout spécialement « femmes de pouvoir de løAncien Régime ». Ce courant, né à la fin des années 1970 et dû, comme son aïeul, à la réémergence du mouvement féministe, a en effet été caractérisé, en France, par une préférence marquée pour løhistoire de løoppression, par une focalisation quasi exclusive sur la période contemporaine, ainsi que par une prégnance inconsciente de løidéologie républicaine chez les actrices de la recherche, désormais formées à løUniversité (les hommes, républicains ou non, søoccupant de sujets plus sérieux).

Ces trois « tropismes » travaillant dans le même sens, et se développant dans un paysage dévasté par un demi-siècle de silence de la part de la communauté érudite, les connaissances sur Anne de France (comme sur la plupart de ses homologues, sur les conditions de leur accès au pouvoir, sur les modalités dœxercice de leur autorité) nont que très médiocrement progressé.

# Anne de France : la « femme døÉtat »

Fille aînée de Louis XI et de Charlotte de Savoie, elle fut mariée à douze ans au cadet de la famille de Bourbon, Pierre de Beaujeu, de vingt ans son aîné. Il y aurait ici beaucoup à dire (et à chercher) sur les stratégies matrimoniales des rois de France qui assistèrent à la fabrication puis au lancement de la nouvelle théorie successorale française, la « loi salique », et confrontés à la double nécessité de ne pas contredire cette prétendue loi (vantée par ses partisans comme la seule justification de leur présence sur le trône de France) et de créer malgré tout les conditions døune succession pacifique au cas où ils mourraient sans fils. Je me contenterai de signaler que plusieurs filles de rois, durant cette période qui va de Charles VII à Henri IV, ont été unies à de possibles héritiers présomptifs selon la nouvelle « règle », ce qui eut pour résultat, malgré le nombre døinconnues entrant dans ces calculs, que les trois hommes qui coiffèrent la couronne sans être fils de rois étaient leur gendre<sup>5</sup>! Louis XI est le premier à avoir joué cette carte ó avec sa seconde fille, Jeanne, quøil maria à Louis døOrléans. Løaînée, il préféra løunir à Pierre de Bourbon, un cousin plus éloigné mais quøil voulait fidéliser (løhomme søétait engagé dans « Ligue du bien public ») et qui devint ainsi son bras droit.

Au début des années 1480, ayant subi plusieurs crises cardiaques, Louis XI leur confia ó plutôt quâ son épouse ó la tutelle de son seul fils demeuré vivant, le futur Charles VIII, afin quáls exercent le pouvoir au cas où il mourrait (la « garde » du dauphin, décision privée, entraînant quasi mécaniquement la régence, décision publique officiellement hors du ressort du roi). Le cas est unique dans léphistoire de la France, où ce sont généralement les mères de rois mineurs qui sont investies de cette responsabilité par leur époux, aucune autre sò ur de roi ne lépayant été. Cétait pour Louis lépassurance que son équipe demeurerait en place, mais cétait aussi prendre de grandes libertés avec les traditions et paraître favoriser sa fille aînée ó ce qui, dans un royaume où léccartement des princesses royales du trône avait entraîné la guerre de Cent ans, et quéon disait à présent disposer deune loi immémoriale justifiant ce choix, ne pouvait que rendre fébrile ou suspicieux.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>. Louis XII, marié à la cadette de Louis XI (Jeanne de France); François I<sup>er</sup>, marié à løaînée de Louis XII (Claude de France); Henri IV, marié à la cadette de Henri II (Marguerite de France ó ou de Valois). Les trois princesses auraient dû sønstaller sur le trône, mais seule la seconde le fit. La première et la dernière, nøayant pas eu dønfant, furent « démariées » pour permettre à leur époux de « produire lignée ». Sur cette épineuse affaire, voir Éliane VIENNOT, *La France, les femmes et le pouvoir, 1. La fabrication de la loi salique* (v<sup>e</sup>-xv1<sup>e</sup> siècles), Paris, Perrin, 2006.

Le couple se retrouva donc en première ligne à sa mort, en août 1483, alors que Charles ngavait que treize ans, Anne vingt-deux, et que Pierre ngétait toujours que « sire de Beaujeu ». Contestés døabord par Charlotte de Savoie (instrumentalisée, car elle était malade; elle mourut døailleurs à la fin de løannée), puis par divers princes français réclamant la régence (dont Louis døOrléans), Anne et Pierre inaugurèrent alors une stratégie riche døavenir : ils cherchèrent la légitimité qui leur manquait du côté des États généraux (dont la réunion de 1484 peut døailleurs être considérée comme la vraie naissance, puisquøils siégèrent pour la première fois au complet et en un même lieu). Une assemblée qui, habilement travaillée par un groupe de fidèles, les confirma dans leur position de régents. Leurs opposants fomentèrent alors une coalition européenne, sængageant dans lépisode connu sous le nom de « guerre folle », qui se termina en 1488 par lépisonnement de Louis de Orléans et le abandon des autres conjurés. Tempête durant laquelle Anne suivit fréquemment les armées françaises, accompagnée de Charles, tandis que Pierre demeurait le plus souvent à Paris pour gérer les affaires courantes. Il faut noter ici lœxtraordinaire efficacité de ce dispositif, dont aucune autre régente ne bénéficia, puisquœlles étaient veuves, mais que beaucoup cherchèrent à reconstituer en søappuyant sur un homme de confiance (LøHôpital pour Catherine de Médicis, Concini puis Richelieu pour Marie de Médicis, Mazarin pour Anne døAutricheí ); un homme, en conséquence, nécessairement hissé au rang de « premier ministre », avec les dangers afférents au fait de nøavoir avec lui ni intérêts familiaux et patrimoniaux communs, ni intimité (excepté sans doute pour la dernière, dont on comprend mieux quœlle ait pu la rechercher).

La défaite des coalisés ouvrit la voie à døintenses tractations en vue du mariage de Charles VIII avec la jeune duchesse Anne de Bretagne, désormais héritière du duché, dans løbjectif du rattachement de ce dernier à la France. En 1491, le roi étant désormais marié et adulte, le duc døOrléans fut rendu à la liberté et Anne repassa au second plan, døautant quøentre temps, par suite du décès des deux frères de Pierre, elle était devenue duchesse de Bourbon. Les historiens disent alors généralement quœlle se retira de la vie politique, ou quœlle se concentra dès lors sur son duché, voire quœlle « perdit le crédit quœlle avait à la cour<sup>6</sup> », comme on peut le lire dans la notice de la Biographie universelle de Michaud (1811, rééd. 1845), ouvrage en plusieurs dizaines de volumes qui fut longtemps ó et demeure en partie ó løune des principales sources de renseignements accessible aux amateurs denistoire et aux historiens eux-mêmes. Le Roy Ladurie écrit pour sa part quœlle « vient døaccoucher døune petite fille et se détourne quelque peu de la politique active<sup>7</sup> ».

Il est en réalité bien peu probable que løancienne régente se soit désinvestie des affaires nationales, vu lœxpérience quœlle en avait, et il faut sans doute, pour une fois, suivre ici plutôt Michelet, selon lequel Anne mit « autant de soin à cacher le pouvoir que doautres en mettent à le

<sup>7</sup>. Le Roy Ladurie, *LøÉtat royal*í, *op. cit.*, p. 101.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>. « Anne de France », *Biographie universelle ancienne et moderne*í , Paris, Michaud frères, 1811, vol. 2, p. 193.

montrer<sup>8</sup> » ó soin à rapporter, bien sûr, tant aux contestations quœlle avait essuyées quœ son propre caractère. En effet, il est attesté que Charles VIII nœvait guère lœtoffe dœun dirigeant politique, quøil séjournait de longs mois par an chez sa sò ur à Moulins, et que, lorsquøil partit pour la première guerre døtalie (1494-1497), Pierre redevint officiellement régent de France. De fait, nous sommes confrontés là à une caractéristique générale du commentaire de la vie politique, à savoir que toute présence à son poste doun titulaire masculin du pouvoir, fût-il incapable, lui vaut loctroi de capacités et l'attribution de l'activité politique advenue sous son mandat. Phénomène connu døAnne et de son mari, évidemment, qui en jouèrent habilement, mais phénomène particulièrement néfaste à la connaissance des femmes qui peuvent avoir partagé le pouvoir avec le titulaire en question, ou lo avoir exercé en son nom, puisquo ne les « voit » pas, ou pas encore, ou plus, dès lors quøil occupe la place. Et døautant plus néfaste quøil søajoute à løaveuglement, løinintérêt ou à lonstilité marquée de la plupart des historiens pour les femmes dont on est pourtant sûr quœlles ont joué un rôle majeur, et dont on devrait légitimement se demander comment elles ont acquis leur compétence avant døarriver à cette place, et ce quøelles en ont fait une fois celle-ci réoccupée par un homme.

En løoccurrence, tout semble converger pour attester quøAnne et son mari ont continué à exercer le pouvoir en bonne entente avec Charles, faisant du duché de Bourbon lépicentre du royaume, et organisant dans sa capitale une cour brillantissime, marquée par la présence de nombreux artistes et de nombreuses femmes ó ingrédients nécessaires pour attirer et fidéliser autour du roi et/ou des principaux « décideurs » tout ce qui compte et menacerait autrement de « remuer ». Cœst en effet très vraisemblablement à Anne que løon doit la création (ou la recréation) de la « grandøcour des dames », cette institution que Brantôme attribue à sa belle-sò ur Anne de Bretagne ó qui ne løa sans doute que développée après løavoir vue fonctionner à Moulins<sup>9</sup>.

Cette tranquillité se vit une première fois ébranlée en 1498, lorsque Charles mourut accidentellement, sans héritier vivant. Dans lætat actuel des connaissances, on ignore si les Bourbons caressèrent lødée de coiffer la couronne, mais cøest peu probable, døautant quøils ngavaient quoune fille vivante, Suzanne, qui était encore enfant. Leur beau-frère Louis doOrléans,

<sup>8.</sup> Jules Michelet, Histoire de France, vol. 5, La Renaissance triomphante, éd. Claude Metra, Genève, Rencontre, 1987 [1966],

p. 106.

9. Jøai suggéré (La France, les femmes et le pouvoirí, op. cit., p. 472) que cette création pouvait remonter au temps dølsabeau de Bavière, première souveraine française, semble-t-il, à avoir connu une croissance notable de son hôtel, et, dans ce cadre, à avoir attribué à des femmes des fonctions quœlles nœuvaient jamais occupées auparavant. Ce dispositif aurait ensuite connu une longue interruption, due à la reprise de la guerre de Cent ans. Anne est alors, objectivement, la première femme capable de renouer avec cette stratégie, qui søinsère, me semble-t-il, dans un ensemble de ripostes symboliques à la dégradation du pouvoir féminin entraîné par lécartement des femmes de léhéritage de la Couronne, ripostes repérables dès le milieu du XIVe siècle (mises en scène de lœutorité féminine dans les manuscrits enluminés, commandes décriture de lenistoire des femmes, inauguration des entrées royales à Paris, importance nouvelle donnée aux sacres des souverainesí ). Les gouvernantes suivantes lui emboîteront le pas. Une étude systématique serait ici nécessaire, dont la thèse de Fanny Cosandey (La Reine de France, Gallimard, 2001) ne tient pas lieu, puisque la fourchette temporelle retenue (en suivant Brantôme) et la priorité donnée aux discours des propagandistes sur les actions des femmes et de leurs alliés lui ont permis de conclure, au rebours de la logique et en dépit des faits, que la loi salique avait conforté le pouvoir féminin en France.

qui avait pour lui le nouveau « droit » (nulle part inscrit dans des textes officiels, mais invoqué ici et là), et quøils avaient depuis longtemps associé au gouvernement, nøavait pour sa part aucun enfant. En effet, trouvant son épouse Jeanne peu à son goût, il ne løavait presque jamais fréquentée, quoiquøil soit presque certain quøils aient consommé leur mariage, contrairement à ce que soutiendraí Anne elle-même. Les Bourbons favorisèrent en effet son accession au pouvoir, ou plus exactement son installation durable au pouvoir, en lui permettant de se séparer de Jeanne et døpouser la veuve royale, qui était encore jeune et jolie, qui avait fait la preuve de sa fécondité, et qui surtout était toujours seule maîtresse de sa Bretagne! Il fallait pour cela témoigner que Jeanne et Louis nøavaient jamais cohabité ó et qui pouvait mieux le faire que la sò ur de la malheureuse? De quoi mieux saisir la phrase apparemment idiote de la notice Michaud déjà citée: « Lorsque le duc døOrléans parvint au trône, sous le nom de Louis XII, il se plut à accabler de bienfaits celle qui løavait persécuté. »

Il est vraisemblable, toutefois, quøAnne ne prit un tel parti ni pour les beaux yeux du duc døOrléans (ce que suggère la notice<sup>10</sup>), ni seulement par considération des intérêts supérieurs de la France (ce quœlle dit), mais aussi à cause des menaces qui pesaient sur le Bourbonnais. Depuis løépoque de son grand-père, en effet, la monarchie manò uvrait pour transformer le duché en apanage, faisant inscrire dans différents contrats de mariage de ses dirigeants des clauses de « retour à la couronne » en cas døabsence døhéritier mâle. On peut donc faire assez sûrement løhypothèse quøAnne négocia son témoignage contre un engagement de Louis à cesser cette OPA, ce que confirme, en 1501, la demande de reconnaissance du duché comme terre patrimoniale adressée par le roi au Parlement de Paris. Tentative qui se solda toutefois par une levée de boucliers et un échec.

La seconde grosse alerte intervint pour Anne deux ans plus tard, avec le décès de Pierre. Tout espoir de mettre au monde un fils søévanouissait. Le duché demeurant dans ses mains, puisque Louis XII tenait bon, sa fille Suzanne, alors âgée de douze ans, devint løbjet de toutes les convoitises. Anne parvint néanmoins à la marier selon ses vò ux, en 1505, à Charles de Montpensier, formant ensuite avec eux un trio essentiellement préoccupé par la consolidation du Bourbonnais et la production døhéritiers mâlesí Mais les enfants meurent les uns après les autres, et Louis XII finit par mourir, en 1515, sans avoir non plus réussi à engendrer de fils. Le pouvoir passe donc dans les mains du gendre du roi, François I<sup>er</sup>, et surtout de sa mère, Louise de Savoie, qui lorgne le Bourbonnais en tant que nièce de Pierre de Bourbon, et qui le revendique dès la mort de Suzanne, en 1521 ó avec la force de frappe de løÉtat derrière elle. Dès lors, Anne de France et son gendre, pourtant ami døenfance du roi et nommé par lui Connétable de France, entrent en dissidence ouverte avec la Couronne. Cøest dans cette posture que løancienne régente rend løâme, un

<sup>10.</sup> Løauteur de la notice affirme en effet peu auparavant, après avoir mentionné la volonté døAnne de maintenir le duc en prison entre 1488 et 1491 : « Plusieurs historiens prétendent que sa sévérité était moins excitée par le désir de venger løautorité royale, que par le dépit døavoir témoigné au duc un amour quøil avait méprisé. » (p. 194)

an plus tard, tandis que Charles de Montpensier, duc de Bourbon, passe à lænnemi ó læspagne ó avant de mourir six ans plus tard à son service, en Italie, en combattant les forces françaises, laissant un duché que la monarchie française dépècera.

#### Anne de France : lécrivaine

Plusieurs princesses de la Renaissance ont laissé non seulement des lettres (ce quœxigeait leur statut) et des poésies (ce quøl autorisait), mais des textes ressortissant à døautres genres, alors quœucun de leurs homologues mâles ne lœ fait<sup>11</sup>. Marguerite de Valois a rédigé, outre ses Mémoires, un court plaidoyer pour le compte de son mari, arrêté comme comploteur en 1574 et sommé de sœxpliquer, ainsi que, à la fin de sa vie, un petit manifeste féministe des plus spirituels (1614). Sa belle-mère Jeanne døAlbret a fait circuler (1568) puis publier (1569) une longue Déclaration sur les causes la poussant à prendre la tête de lopposition à la Couronne française, à la veille døune des nombreuses guerres civiles et religieuses de la période. La mère de Jeanne, Marguerite de Navarre, est non seulement loautrice du fameux Heptaméron, mais de méditations religieuses et døune dizaine de pièces de théâtre, quœlle fit pour la plupart imprimer. Sa mère à elle, Louise de Savoie, a laissé un étrange texte publié au XIX<sup>e</sup> siècle comme un Journal ó au prix dœune refonte complète de løuvrage car il søgit en fait de notes consacrées à des événements de sa vie ou de celle de François I<sup>er</sup>, regroupées par dates, sans doute en fonction de croyances astrologiques. Ajoutons que ces textes pourraient noêtre quoune partie de ce quoelles ont écrit, si loon en croit certains témoignages.

Anne de France aurait-elle, là aussi, ouvert la voie? Elle a rédigé des Enseignements destinés à sa fille, peu après la mort de Pierre, à lépoque où elle redoutait que puissante famille ne parvienne à lui imposer løun de ses fils pour gendre et que Suzanne ne soit précocement soustraite à son influence. Ce texte nœuvait, que je sache, jamais été étudié sérieusement avant que je møy penche, non seulement, sans doute, parce quøil provient døune femme quøon évite døétudier en général et dont les spécialistes de la littérature de la Renaissance ignorent tout, mais aussi parce que, lu rapidement, il est tout à fait déroutant. Cøest en effet une suite de conseils extrêmement rigoureux, qui semblent avant tout destinés à fabriquer une femme pieuse et obéissante. Un livre qui tombe des mains, autrement dit, et quon ne peut apparemment pas relier à la femme animée par la « passion du pouvoir » quo lui attribue<sup>12</sup>. Du moins tant quo ne se pose pas la question du lien entre les deux. Or lœvidence apparaît dès quon lœnvisage : Anne semble avoir voulu inculquer à sa fille les moyens de devenir non pas une femme soumise, mais une femme quon ne peut pas

 <sup>11.</sup> À lœxception de Charles IX, auteur dœun traité de chasse.
 12. « Est-ce bien l'orgueilleuse princesse, dont parle Brantôme, qui apporte tant de tact, tant de douceur, tant d'humilité dans ses relations et dans ses actes ? », se demande ainsi Joseph Viple en 1935 (Les Enseignements d'Anne de France, duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne, à sa fille Susanne de Bourbon, Moulins, Crépin-Leblond, p. 24).

écarter, parce quœlle nooffre aucune prise aux médisances et quœlle sait se rendre indispensable. Ce qui passe effectivement par une conduite irréprochable, mais aussi par un art de séduire, voire de manipuler les autres, qui suppose une parfaite maîtrise des injonctions adressées (et des contraintes imposées) aux femmes de son époque<sup>13</sup>.

Cøst au sein de ces conseils que løn trouve décrite la manière dont une grande dame doit organiser une cour autour døelle, notamment en animant un cercle de femmes de la noblesse, formées pour la seconder, mais aussi pour attirer et retenir les grands seigneurs autour du couple dirigeant ó ce qui implique à la fois des savoirs culturels et de løhabileté sociale, y compris en matière de gestion des affects et de la libido masculine. Ce nøest donc pas par hasard quøAnne de France forma la pépinière de grandes dirigeantes évoquée plus haut, mais en fonction døune idée précise quøelle søefforce à transmettre à sa fille. Si Suzanne nøeut pas le temps de mettre à profit cette leçon, toutes les princesses royales du siècle suivant allaient le faire.

Ce texte fut publié pour la première fois à Lyon, sans mention de date mais très vraisemblablement au tout début des années 1520, du vivant døAnne et de Suzanne, dans un objectif évidemment tout autre quœducatif. En effet, ni le mot *Enseignements* ni aucun de ses synonymes nøapparaît sur la page de titre de løouvrage, toute entière occupée par les noms et les titres nobiliaires des deux femmes, ainsi que ceux du Connétable; ce qui doit certainement être compris comme une déclaration politique face aux prétentions de la Couronne. Il fut ensuite réédité, à løinitiative de Marguerite de Navarre, en 1535, avec cette fois-ci (vraisemblablement) une visée éducative : faire connaître des principes quœlle appliquait dans ses cercles, les promouvoir, les rendre compréhensibles pour les éducateurs de sa propre fille ; peut-être aussi pour montrer quœlle nøétait pas la première à donner ses ò uvres à imprimer. Løouvrage tomba ensuite dans les oubliettes, jusquøen 1878.

Anne écrivit également une nouvelle destinée à illustrer, sous forme narrative, la substantifique moelle de ses *Enseignements*. Elle la fit recopier et soigneusement illustrer à leur suite, dans un manuscrit offert à Suzanne pour son mariage. Il søagit du second remaniement døun épisode de la guerre de Cent ans issu des *Chroniques* de Froissart, dans lequel Anne met en scène un couple confronté à de terribles dilemmes, et dont la femme agit aussi astucieusement quøhéroïquement ó tout en laissant le premier rôle à son mari<sup>14</sup>. Si løon saisit bien pourquoi ce texte ne fut pas publié dans la première édition des *Enseignements*, il reste à comprendre les raisons du

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>. Voir mon article, « Rhétorique de la chasteté dans les *Enseignements* døAnne de France à sa fille », in J.-J. VINCENSINI (dir.), *Souillure et pureté. Le corps et son environnement politique et culturel*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003 (en ligne sur mon site).

<sup>14</sup>. Jøai donné un titre à ce texte qui nøen avait pas, y compris dans la version du second remanieur, Antoine de la Salle. Voir Anne DE

France, Enseignements à sa fille, suivis de løHistoire du siège de Brest, éd. Tatiana Clavier & É. Viennot, Publications de løUniversité de Saint-Étienne, 2007. Voir également Éliane VIENNOT, « Une nouvelle døAnne de France : løHistoire du siège de Brest », in J. Lecointe, C. Magnien, I. Pantin & M.-C. Thomine (dir.), Devis døamitié, Mélanges en løhonneur de Nicole Cazauran, Paris, H. Champion, 2002 (en ligne).

choix de Marguerite de Navarre, qui avait très certainement connaissance du manuscrit et qui ellemême écrivait des nouvelles. Le texte était donc toujours inédit en 1878.

Les derniers écrits quøl faut mentionner sont les lettres døAnne. Il en est paru une quinzaine entre le XVIII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, du moins signées de son nom. Car la correspondance éditée comme celle de Charles VIII en contient quantité, quoiquøelle les ait fait soigneusement signer par le petit roi, comme celles qui partent en août 1483 vers tous les coins du royaume pour annoncer la mort de Louis XI et la prise en main des affaires par « Charles ». Il est amusant ó ou terrible ó de penser que les deux éditeurs de cette correspondance, parmi lesquels figure Paul Pélicier, løhistorien qui avait signé quelques années auparavant lø*Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, nøont pas osé le faire remarquer à leurs lecteurs. Døautant que les vraies lettres de Charles, qui apparaissent bientôt dans le lot, et qui se multiplient au fur et à mesure quøl grandit, nøont pas du tout le même style<sup>15</sup>. Il existe par ailleurs beaucoup de lettres døAnne non publiées conservées en France, et sans doute également à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg ; ce qui nøempêche pas certains historiens døaffirmer quøon ne connaît pas de lettres døelleí

## Anne de France : la mécène

Dernier volet, enfin, des activités de cette princesse ó qui sera plus court que les deux autres parce quøon est encore loin døen avoir fait le tour, et moi en particulier : ses interventions dans le domaine de la culture. Une fois de plus, il søagit døun terrain parfaitement traditionnel pour les femmes de sa caste, mais bien souvent peu investigué, du moins en France ó la recherche américaine ayant ici plusieurs longueurs døavance sur la nôtre, y compris concernant les princesses françaises <sup>16</sup>. Et il søagit encore døun terrain très particulièrement réinvesti par elles sous lømpact de la mise au point de la loi salique, qui généra quantité de discours invalidants pour les femmes exerçant une autorité, par la contestation tous azimuts de leurs capacités et le rappel incessant des interdictions, attestées ou imaginaires, pesant sur elles.

Comme beaucoup de ses homologues, Anne de France a fait bâtir ou rénover des châteaux, à Moulins et plus largement dans le Bourbonnais. Elle a fait réaliser des vitraux, notamment dans la cathédrale de Moulins. Elle a commandité des enluminures ou des peintures, par exemple pour mettre en scène sa relation avec Charles, au temps de sa régence, et le couple quœlle formait avec Pierre, au temps où ils dirigeaient le duché de Bourbon; tableaux où elle apparaît dans des postures éminemment autoritaires quoique toujours respectueuses de la hiérarchie sociale. Elle a également

<sup>15</sup>. Voir Éliane VIENNOT, « Gouverner masqués : Anne de France, Pierre de Beaujeu et la correspondance dite õde Charles VIIIö », in *LoÉpistolaire au XVI<sup>e</sup> siècle*, Cahiers du Centre V.-L. Saulnier n°18, Paris, Éditions Rue døUlm, 2001 (en ligne).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>. Voir notamment *Patronnes et mécènes en France à la Renaissance*, sous la dir. de Kathleen WILSON-CHEVALIER, Saint-Étienne, Publications de løUniversité, 2007.

fait écrire ó ou laissé écrire ó des pièces à sa gloire, comme *LøAînée fille de Fortune* (qui ne saurait être dissociée de son statut de fille aînée du roi) ainsi que des traités, comme ceux que rassemble la *Nef des dames vertueuses*, de løérudit lyonnais Symphorien Champier (1503).

Elle est aussi à løorigine døune production historique encore très mal explorée. Cette activité nøétait pas rare parmi les femmes dirigeantes, surtout en ces temps de floraison de discours mensongers sur løhistoire des souveraines. On sait quøAnne de Bretagne fit écrire une *Vie des femmes célèbres*, Louise de Savoie des *Gestes de Blanche de Castille*, que Catherine de Médicis est à løorigine de recherches approfondies sur les prérogatives des reines de France. Le rôle døAnne de France demanderait cependant à être étudié de très près, car cæst sous son gouvernement que la loi salique sortit des cartons : il semble quælle ait été mise en scène le jour du couronnement de Charles, en 1484, et cæst dans les années suivantes que fut mise en route la « nouvelle histoire de France », celle qui reformulait le récit des origines pour y insérer les principaux épisodes et personnages inventés depuis les années 1410 afin dæxpliquer son existence et son respect intangible. Le tout, probablement, contre sa volonté, si ce nøest directement contre elle. On sait en tout cas quælle fit écrire des historiens, soit dans le domaine de løhistoire nationale (avec un intérêt tout particulier pour celle des premiers temps), soit concernant le Bourbonnais et son gendre le Connétable, afin døappuyer leurs prétentions sur le duché<sup>17</sup>.

Autant de faits, de textes, de bâtiments, de réalisations, et accessoirement de questions scientifiques et politiques dont on ne risque pas de soupçonner lœxistence lorsquøon lit les ouvrages de référence en circulation aujourdøhui. Un dernier exemple, à nouveau issu de løHistoire de France Hachette, fournira la mesure de cette distorsion. Qui chercherait Anne de France dans løindex des noms de personnes de cet ouvrage ne la trouverait pas sous ce nom, mais apercevrait tout de même une entrée : « Anne (fille de Louis XI), 78, lég. » ; et constaterait quælle est bien évoquée dans ce commentaire døune illustration ; et nøirait peut-être pas plus loin. De fait, løhistorien en parle davantage, mais il faut alors se reporter à løentrée « Beaujeu (Anne de) », où la première référence nøest pas reprise : il ne søagit donc pas de la même femme ? Enfin, elle réapparaît dans løentrée « Bourbon (Anne de) », qui renvoie à la précédente ; elle a pourtant porté ce titre prestigieux durant plus de trente ans. Qui irait malgré tout voir ce qui est dit dø« Anne de Beaujeu » la trouverait assurant prudemment « løinterrègne » entre son père et son frère, en compagnie de « løépoux de cette dame », puis søeffaçant gentiment du jeu politique en 1491, comme on løa vu (puisquøelle a accouché døune fille !), puis quasiment en train de tricoter de la layette avec sa belle-sò ur, tandis que les hommes vaquent à des occupations infiniment viriles et essentielles :

. .

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>. Voir Éliane VIENNOT, « Comment contrecarrer la loi salique ? Trois commanditaires de livres døhistoire au XVI<sup>e</sup> siècle : Anne de France, Louise de Savoie et Catherine de Médicis », in J.-Cl. ARNOULD & S. STEINBERG (dir.), *Les Femmes et loécriture de løhistoire*, 1400-1800, Mont-Saint-Aignan, PU de Rouen et du Havre, 2008.

À Sienne, Charles est accueilli avec amitié par la Louve locale, de stylisation romaine, et par un chant latin à la Vierge Marie. Pendant ce temps, à Moulins, Pierre de Bourbon gouverne la France, et les deux Anne, de Bretagne et de Beaujeu-Bourbon, attendent le retour (qui se fait désirer) de leur époux et frère. Femme de combattant, la reine gère une grossesse et guette løarrivée du courrier<sup>18</sup>.

# Éléments de conclusion

De ce bref survol døune destinée singulière et des aperçus de quelques-unes de ses homologues, apparaît tout døabord une évidence : il y a là une matière énorme, døune importance considérable à tant døégards ó mais une « matière noire », invisible au regard pressé, et plus globalement aux lecteurs et lectrices des ouvrages de référence rédigés durant les deux derniers siècles. La chose est claire pour toutes les « effacées ». Mais rappelons quøil y a bien souvent, de la même façon, une énorme matière cachée derrière les quelques femmes qui nøont pas été victimes de telles stratégies døeffacement, et sur lesquelles on søimagine à tort quøil nøy a plus rien à dire ó quand il y a le plus souvent, au contraire, tout ou presque à reprendre.

Le second élément à prendre en compte, cœst quœil y a une logique derrière ces disparitions et ces déformations. Ce nœst ni loubli ordinaire ni loesprit de fantaisie qui les expliquent, mais les objectifs politiques de ceux qui écrivent léhistoire ou la littérature historique, de ceux qui baptisent les bâtiments publics ou les rues, de ceux qui donnent des sujets de thèse, etc. Il apparaît en effet quønt été conservées, pour être mises en pleine lumière, les femmes les plus susceptibles de donner corps à la démonstration de la nocivité du pouvoir féminin. Les autres ont été rayées de la carte, pour ne pas contredire cette démonstration, et pour ne pas donner løimpression que le pouvoir féminin nœst après tout ni si rare ni si néfaste. Qui sait, par exemple, quœune vingtaine de femmes ont gouverné la France plus de deux ans, et pour certaines plus de vingt? Oui sait que Clotilde en fait partie ? Qui a entendu parler de Bathilde ? de Gerberge ? døEmma I<sup>re</sup> ? døAnne de Kief ? Qui même pourrait dire dix mots de Blanche de Castille ou de Louise de Savoie? Les rares gouvernantes que puissent citer nos concitoyens, voire les historiens de métier, ne sont-elles pas justement celles qui traînent derrière elles une réputation de dureté, ou des méfaits terribles, ou des frasques sentimentales indignes ó toutes choses que chacun et chacune croit en outre avérées ? Il y a donc nécessité, si lon veut y voir clair dans la carrière des femmes de pouvoir, de décrypter les discours construits sur elles, ou les silences qui les entourent, en ne prenant surtout pas les uns et les autres pour des reflets du réel. Il faut invariablement remonter aux sources, aux discours contemporains, aux enjeux contemporains. Et il faut søattendre à quelques difficultés dans la gestion de sa propre carrièreí

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup>. LE ROY LADURIE, *LøÉtat royal*í, *op. cit.*, p. 92, 107. Il avait pourtant reconnu, peu auparavant, que « les talents døAnne de Beaujeu » étaient løune des deux causes de la résolution de la guerre civile et du rattachement de la Bretagne à la France (løautre étant « la puissance monarchique »í ); ce qui rend une fois de plus ces énoncés totalement incompréhensibles (p. 98-99). Ajoutons que ces apories touchent également « løépoux de cette dame », qui fut directement impliqué dans la direction du royaume durant deux règnes, et sur lequel il nøexiste toujours aucune monographie.

Le troisième élément à considérer est que rien ne fut simple pour ces femmes. Elles ne sont jamais attendues avec des fleurs, y compris dans les monarchies ou les principautés qui acceptaient la succession féminine, que ce soit avant, et encore plus après la mise en orbite du discours français sur løincapacité des femmes à exercer le *leadership* suprême ó et par voie de conséquence toute forme de *leadership*. Même si toutes nœurent pas droit à quatre ans de guerre civile pour inaugurer leur présence aux affaires, il y a dans ce domaine une tradition lourde, qui remonte peut-être à løage du fer, et soutenue, pour ce qui concerne løOccident médiéval et moderne, par des corps exclusivement masculins très puissants (løÉglise, les administrations centrales, les parlements, les universités, les municipalitésí), tous producteurs de règlements organisant la domination masculine, et de textes la justifiant. Reconnaître que løautorité au féminin ne sœxerce pas de la même manière que løautorité au masculin, ce nœst pas postuler une quelconque différence de nature entre les hommes et les femmes, mais prendre en compte les marges de manò uvres des uns et des autres, aussi bien en termes institutionnels que døx horizons døattente » de la société où elles et ils ont ò uvré.

Le quatrième élément généralisable est que, quoi que laissent penser les discours construits a posteriori, les femmes qui ont exercé le pouvoir, ou du pouvoir, ne løont jamais fait contre vents et marées. Elles ont toujours bénéficié de soutiens, et leur maintien en fonction correspond toujours à des intérêts ou à des calculs. Anne de France arrive au pouvoir grâce à son père, grâce à son mari, et plus largement grâce à løancienne équipe gouvernant avec Louis XI, mais aussi grâce aux États généraux. Au nom døun raisonnement très simple et quøon retrouve parfois jusquøà nos jours, notamment dans les pays où la culture de løégalité des hommes nøa pas encore fait disparaître la conscience de classe ou les fonctionnements claniques : mieux vaut la sécurité avec la femme connue, liée à løancienne équipe, que løaventure avec des hommes susceptibles de capter le pouvoir à leur profit. Ce qui invite à regarder au plus près les situations où cette « loi » ne søapplique pas : celles où les hommes préfèrent perdre le pouvoir plutôt que de le confier à une femme ó comme ce fut le cas en France en 2007.

Le dernier élément à retenir, me semble-t-il, est que ces femmes, presque toujours, ont souffert de leur illégitimité, y compris lorsquœlles arrivaient au pouvoir « normalement ». En France, en tout cas, où la chose nœst plus possible dès avant le temps døAnne de France, et où il sæst produit une quantité phénoménale de discours pour justifier cette exception, la plupart des dirigeantes ont élaboré des stratégies de légitimation de leur pouvoir, notamment à travers la production dømages ou de textes valorisant lœautorité féminine, et à travers la construction dœntourages féminins quantitativement et qualitativement puissants. Cæst un domaine qui demeure à explorer, avec un autre ò il, évidemment, que celui de la « passion du pouvoir ». Si løon sait assez bien ce que disaient leurs opposants ó les pamphlets sont là pour le dire ó, on ne sait à peu près rien

de ce quœn pensaient les «époux de ces dames», et plus largement leurs proches. Jusquøoù partageaient-ils leur vues? Que pensaient-ils des mises en scène du pouvoir féminin quœlles organisaient? Comment ces images entraient-elles en résonance avec leur propre idée du pouvoir? de la virilité du pouvoir?

Toutes ces questions sont à løagenda des recherches sur løautorité au féminin. Elles ouvrent dømmenses perspectives, en termes døxplorations, de découvertes, de remises en question des savoirs constitués, de bouleversements des perspectivesí aux chercheuses et aux chercheurs døaujourdøhui; qui devront remercier leurs devanciers et devancières de les avoir autant négligées.